

ZOOM sur...

A l'occasion de son 30^{ème} anniversaire et de son installation dans l'ensemble des locaux du CAMI - Centre des Affaires de la Mode et de l'Industrie - à Cholet, l'équipe de l'AGEFOS PME Pays de la Loire / Poitou-Charentes a reçu, le 10 mars dernier, ses nouveaux présidents nationaux et le Directeur Général de l'AGEFOS PME.



De gauche à droite : Michel CHARLES, Joël RUIZ, Serge POINOT, Philippe ROSAY, Gérard LENOIR et Pierre BARBIER

savoirs de base

Signature le 24 janvier 2006 entre le préfet de région Pays de la Loire et l'AGEFOS PME Pays de la Loire / Poitou-Charentes d'une convention régionale s'inscrivant dans le prolongement de l'accord-cadre signé entre l'AGEFOS PME et l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) le 17 juin 2004.

Cette convention vient en application du plan régional Pays de la Loire « pour l'accès de tous à la maîtrise de l'écrit et aux compétences de base 2005-2007 » dans lequel est prévue une action prioritaire en direction des salariés des entreprises.

Deux objectifs :

- La mission régionale pour la lutte contre l'illettrisme veille à la mise en œuvre effective de toute action permettant aux salariés de développer la maîtrise de l'écrit et des compétences de base.
- L'AGEFOS PME Pays de la Loire / Poitou-Charentes a pour mission d'accompagner la performance des entreprises - particulièrement celle des PME et TPE - en développant les compétences de leurs salariés dans le cadre de la formation professionnelle.

Cette convention définit trois axes d'action principaux : la sensibilisation des dirigeants de PME et TPE, l'accompagnement des entreprises dans la phase de diagnostic des compétences et de valorisation des savoirs de leur personnel et l'organisation de parcours de formation adaptés à la situation et au besoin de chaque salarié.

Infos réforme et outillage des entreprises



Les participants du module «Savoir construire un plan de formation en intégrant les impacts de la Réforme de la Formation Professionnelle» en mai 2005 à Nantes

OUTILLER LA REFORME

Comme en 2005, l'AGEFOS PME organise sur tous les départements des Pays de la Loire / Poitou-Charentes des formations collectives destinées aux entreprises de 10 salariés et plus.

Les thèmes abordés de juin à novembre 2006 sont les suivants :

- Savoir construire un plan de formation en intégrant les impacts de la Réforme de la Formation Professionnelle
- Comment définir les postes de travail
- Mettre en œuvre les entretiens professionnels
- Conduire l'entretien professionnel
- Formation de formateurs internes

> Contact : service communication au 02 41 49 14 40

> En ligne : www.agefos-pme-plpc.com «rubrique événements»

Période de pro_

En septembre 2005, le Crédit Mutuel Anjou Basse Normandie, avec le concours de l'AGEFOS PME Pays de la Loire / Poitou-Charentes, a mis en place des périodes de professionnalisation d'une durée de 22 mois ayant pour objectif l'obtention d'une licence en « Gestion du Patrimoine ».

Destinée à ses chargés de clientèle « Savoir faire Epargne », la formation doit amener les stagiaires à un 1^{er} niveau de compétences en gestion de patrimoine, leur permettant ainsi de gérer efficacement les demandes des clients.

L'articulation des contenus de formation a été définie en amont en utilisant le mécanisme de la validation des acquis professionnels pour permettre que la durée de la formation initialement prévue à 590 heures soit de 296 heures. Elle est assurée par l'Institut Universitaire Professionnel de CAEN Basse Normandie.

Au travers de ce projet innovant, qui utilise le processus de la validation des acquis professionnels et le récent dispositif de la période de professionnalisation, l'entreprise répond aux attentes de ses clients tout en permettant sous l'angle diplômant le développement des compétences de ses collaborateurs.

Outils de mise en oeuvre des dispositifs

Des plaquettes sur le Tutorat et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ont été créées par notre Siège National.

> A disposition sur demande



Agenda

Pass'Formation 2006-2007

Entreprises de moins de 10 salariés

Vous êtes cotisant à l'AGEFOS PME ?
Bénéficiez de nos actions de formation au coût de 80 € TTC par stage et par stagiaire grâce au co-financement du Fonds Social Européen Objectif 3 et de l'AGEFOS PME.

- > Contact : service communication au 02 41 49 14 40
- > En ligne : www.agefos-pme-plpc.com «rubrique événements»

Formation «Monteur Dépanneur Frigoriste»

L'AGEFOS PME, en partenariat avec l'AFPA de Niort, met en place une formation en alternance de «Monteur Dépanneur Frigoriste», d'une durée totale de 1 330 heures.

Pour plus d'informations, rendez-vous au cocktail de présentation organisé le 3 juillet à 18 h, au centre AFPA de Niort.

Date limite d'inscription : le 16 juin

- > Contact : Annette BERNUCHON au 06 82 84 39 02
- AFPA Niort au 05 49 77 16 16

Toutes vos questions juridiques

DIF ET SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

L'article L 933-1 du Code du Travail est complété par la Loi sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes par l'alinéa suivant :

« Pour le calcul des droits ouverts au titre du droit individuel à la formation, la période d'absence du salarié pour un congé de maternité, d'adoption, de présence parentale ou pour un congé parental d'éducation est intégralement prise en compte. » (art 20-II de la Loi N° 2006-340 du 23 mars 2006 - JO 24 mars 2006)

en chiffres

13 000 entreprises
de moins de 10 salariés et
3 010 entreprises
de 10 salariés et plus
ont renouvelé leur confiance
à l'AGEFOS PME pour 2006.

44 Millions d'€uros
de fonds gérés.



retrouvez-nous sur
www.agefos-pme-plpc.com